



RISQUES LIÉS L'AMIANTE

L'amiante est interdite dans la construction en France depuis 1997, cependant le risque d'exposition reste présent dans de nombreux bâtiments et équipements.

Les sociétés liées au désamiantage se multiplient alors que la plupart des assureurs du marché français excluent désormais de leurs contrats les **dommages consécutifs à l'amiante et au plomb**.

Face à ce constat, le Groupe SATEC a mis en place des solutions d'assurance **Responsabilité Civile** couvrant les risques d'amiante et de plomb, afin de répondre au mieux aux besoins du marché.

PARTENAIRES AGRÉÉS POUR LA CERTIFICATION DES DOSSIERS DE LOCATION ET LA GESTION DES CONTENTIEUX

VOS GARANTIES



REPÉRAGE, DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB



TRAVAUX DE RETRAIT, CONFINEMENT ET DÉMOLITION



PRESTATIONS DE SERVICES : AUDIT, CONSEIL, FORMATION...



VENTE, LOCATION, ENTRETIEN DE MATÉRIEL DE DÉCONTAMINATION



partenaires@groupe-satec.com

www.satecassur.com